

Nîmes, le 28 Juin 2017

Madame Anne Rose FLORENCHIE Les Enganes – Bâtiment A 335, rue Gaston Tessier 30900 - NIMES

N/Réf: BP n°

Objet: Commune de GARONS

Enquête publique - ZAC CARRIERE DES AMOUREUX

**<u>Erratum</u>** – réponses aux interrogations du commissaire enquêteur

Madame,

Suite à la transmission par nos services le 23 juin dernier d'une note intitulée « Réponses du Maître d'Ouvrage aux observations formulées par le public, les personnes publiques associées, Madame la Commissaire Enquêteur et intégrées au Procès-Verbal de Synthèse en date du 14 juin 2017 » nous revenons vers vous dans le cadre du dossier cité en objet.

Nous tenions par la présente à porter à votre connaissance une erreur intégrée en page 6 de ce document au sein de la réponse située en partie B - 2- intitulée « Destruction des Friches et surfaces agricoles »

En effet la réponse du maître d'ouvrage intégrée à cette note est ainsi reproduite : « La ZAC Carrière des amoureux n'était initialement pas classée en zone agricole au POS. Elle était classée <u>2NA</u> (zone à urbaniser) et disposait d'une superficie initiale de 35.5 ha contre 19.8 aujourd'hui, soit une baisse de 45% »

Le Maître d'Ouvrage tient par la présente, suite à une erreur de ses services, à intégrer le correctif suivant.

En effet, historiquement, le foncier intégré au périmètre de la ZAC (aujourd'hui classé en 2AU) était effectivement classé au sein du Plan d'Occupation des Sols (POS) en zone NC (et non 2NA comme annoncé).

Les autres éléments intégrés à cette réponse demeurent quant à eux inchangés.

Vous priant de bien vouloir nous excuser pour cette erreur et vous remerciant par avance pour la prise en compte de ce correctif, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

**Bertrand PELAIN** 

Responsable Juridique

Spl AGATE

19 rue Trajan | CS 30001 | 30035 Nîmes cedex 1 T. 04 66 84 06 34 - F. 04 66 84 05 47